

RWE



# Projet éolien Les Cœurs de Bœuf

Dossier administratif – Capacités techniques  
et financières - Pièce 1.2.  
Juin 2025

## PARC EOLIEN LES CŒURS DE BŒUF

50, rue Madame de Sanzillon  
92110 CLICHY

Commune de Saint-Georges-sur-Arnon (36)

RWE



**Sommaire**

<b>1. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES.....</b>	<b>4</b>
1.1. CAPACITES FINANCIERES.....	4
1.1.1. <i>Financement du projet.....</i>	4
1.1.2. <i>Plan d'affaires prévisionnel.....</i>	4
1.1.3. <i>Garanties financières.....</i>	5
1.1.4. <i>Assurances.....</i>	5
1.2. CAPACITES TECHNIQUES.....	5
1.2.1. <i>Préambule .....</i>	5
1.2.2. <i>Description des capacités techniques de RWE Renouvelables France.....</i>	6
1.2.3. <i>Description des capacités techniques de NORDEX .....</i>	9
1.2.4. <i>Description des capacités techniques de VESTAS.....</i>	11
<b>ANNEXE 1 : PLANS D'AFFAIRES PRÉVISIONNELS DU PROJET.....</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE 2 : LETTRE DE SOUTIEN DE RWE RENEWABLES .....</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXE 3 : BILAN FINANCIER DU GROUPE RWE.....</b>	<b>16</b>
<b>ANNEXE 4 : LETTRES D'ENGAGEMENT DES TURBINIERS.....</b>	<b>17</b>

## 1. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

### 1.1. Capacités financières

#### 1.1.1. Financement du projet

La particularité des installations de production d'électricité d'origine éolienne réside dans le fait que la totalité de l'investissement est réalisée avant la mise en service du parc éolien, les charges d'exploitation étant comparativement très faibles.

Dans le cas de Projet éolien Les Cœurs de Bœuf, **l'investissement initial est estimé à environ 25 millions d'euros pour une puissance entre 21.6 et 25.2 MW** (tandis que les charges d'exploitation sont estimées entre 1 450 000€ et 1 800 000 € par an), selon le modèle choisi.

Il sera financé en **fonds propres ou** de la manière suivante :

- **apport en capital des actionnaires de la société PARC EOLIEN LES CŒURS DE BŒUF à hauteur d'environ 20%** des besoins de financement du projet ;
- **emprunt bancaire à hauteur d'environ 80%.**

La capacité de réaliser l'investissement initial est, à elle seule, une preuve importante de la capacité financière nécessaire à l'exploitation du parc éolien (la banque acceptant de financer 80% des coûts de construction uniquement avec la garantie d'une rentabilité suffisante), mais elle reste néanmoins subordonnée à l'obtention des autorisations administratives (Autorisation Environnementale).

Compte tenu de cela et conformément à l'article D. 181-15-2 du code de l'environnement, les éléments justifiant la constitution des capacités financières, tel que le contrat de prêt, seront adressés au Préfet au plus tard à la mise en service du parc éolien.

Notons néanmoins que si le prêt bancaire n'est pas obtenu, la maison mère RWE Renewables assurera la totalité du financement du projet en fonds propres (une lettre de soutien présentée en Annexe 7).

*Le bilan financier consolidé du groupe RWE est présenté en Annexe 3.*

#### 1.1.2. Plan d'affaires prévisionnel

Le projet a vocation à **bénéficier du nouveau mécanisme de soutien dit du « complément de rémunération »** qui a été instauré par la loi n°2015-992 du 17 août 2015 sur la transition énergétique et qui est désormais encadré par les articles L.314-18 et suivants du code de l'énergie. Il faut noter que s'agissant de l'éolien, ce dispositif se substitue au mécanisme de l'obligation d'achat qui avait été mis en place par la loi n°2000-108 du 10 février 2000. Il a pour objet de permettre l'introduction de la vente de l'énergie éolienne sur le marché de l'énergie tout en limitant les risques liés à la volatilité des prix de marché.

Plus précisément, il consiste en une prime versée au producteur en complément de la vente, sur le marché, de l'électricité produite par son installation. Cette prime, versée pendant 20 ans, est proportionnelle à l'énergie produite et calculée comme la différence entre un tarif de référence et un prix de marché de référence. Ce mécanisme de soutien offre ainsi une bonne visibilité pour les producteurs et les investisseurs. Le bénéfice du complément de rémunération permettra donc à l'exploitant de l'installation éolienne d'obtenir sans difficulté les moyens de financement nécessaires, qu'il recherchera selon les conditions habituelles auprès d'un ou plusieurs organismes bancaires, et en priorité ceux ayant déjà financé des projets développés et/ou exploités par la société RWE Renewables. En toute hypothèse, la société PARC EOLIEN LES CŒURS DE BŒUF bénéficiera d'un apport en fonds propres de sa maison mère dans le cadre du financement de son projet.

**Le tarif référence est déterminé par l'offre du candidat lauréat de l'appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations éoliennes terrestres.** En l'occurrence, Projet éolien Les Cœurs de Bœuf présentera sa candidature à l'appel d'offres une fois l'autorisation environnementale obtenue.

Les résultats des dernières périodes de l'appel d'offres éolien terrestre sont présentées dans le tableau suivant :

	AO11	AO12	AO13	AO14	AO15	AO16
Date de candidature	23/12/2022	12/05/2023	08/09/2023	15/12/2023	24/05/2024	06/09/2024
Prix moyen pondéré (€/MWh)	76.4	84.8	86.9	87.2	87.8	87.9
Puissance lauréate (MW)	54	1156	931	1006	1058	755

Il semble réaliste de se baser sur les résultats des trois dernières périodes d'appel d'offres (« AO14 », « AO15 » et « AO16 »), pour lesquelles on constate un prix moyen pondéré de 87.6 €/MWh. Le plan d'affaires est donc établi avec l'hypothèse d'un tarif de référence à ce niveau de prix.

Des études de vent sont de plus réalisées tout au long de la vie du projet, permettant ainsi d'estimer la production du parc éolien (40 GWh/an, pour 21.6 MW minimum pour le Projet éolien Les Cœurs de Bœuf).

Dans ces conditions, le chiffre d'affaires, correspondant à la vente de l'électricité produite par Projet éolien Les Cœurs de Bœuf, peut être estimé de manière fiable à 733 000€ pour la 1<sup>ère</sup> année d'exploitation complète (prévue en 2031) selon le modèle choisi.

**Un plan d'affaires prévisionnel** est ainsi joint en annexe. Il **prouve la capacité de la société d'exploitation à générer du bénéfice et donc à assumer l'ensemble des obligations susceptibles de découler de son fonctionnement**, notamment le respect des intérêts visés à l'article L.511-1.

En termes de fonctionnement, le Taux de Rentabilité Interne (TRI) du projet à 25 ans est estimé aujourd'hui à environ 6 %.

*Le plan d'affaires prévisionnel de Projet éolien les Cœurs de Bœuf est présenté en Annexe 1.*

### 1.1.3. Garanties financières

Conformément à l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement et modifié par un arrêté en date du 10 décembre 2021, la société PARC EOLIEN LES CŒURS DE BOEUF constituera une garantie financière, par éolienne, d'un montant calculé selon la formule suivante (applicable à un aérogénérateur dont la puissance unitaire est supérieure à 2 MW) :

$$Cu = 75\,000 + 25\,000 \times (P-2)$$

Avec :

Cu étant le montant initial de la garantie financière d'un aérogénérateur

P étant la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur en MW.

Pour le projet de la société PARC EOLIEN LES CŒURS DE BOEUF, **la garantie financière constituée sera entre 115 000 et 130 000 euros par aérogénérateur, en fonction de la puissance installée.**

Cette garantie sera actualisée selon la formule suivante.

$$M = Cu \times [(index_n/index_0) \times (1+TVA_n)/(1 + TVA_0)]$$

Avec :

Index<sub>n</sub> = indice TP01 en vigueur à la date d'actualisation du montant de la garantie.

Index<sub>0</sub> = indice TP01 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (soit 102,1807) calculé sur la base de 20.

TVA<sub>n</sub> = taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux travaux de construction en vigueur à la date de délivrance de l'autorisation d'exploiter.

TVA<sub>0</sub> = taux de la taxe sur la valeur ajoutée au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (soit 19,60 %).

Cette garantie sera constituée avant la mise en service du parc comme le précise l'article R.516-2 du Code de l'Environnement. Elle résultera d'un engagement écrit d'un organisme bancaire ou d'assurance, et/ou d'une consignation volontaire déposée sur un compte ouvert dans les livres de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). La preuve de la constitution de cette garantie sera alors transmise au Préfet de l'Indre, conformément à la réglementation en vigueur.

### 1.1.4. Assurances

La société PARC EOLIEN LES CŒURS DE BOEUF souscrira, entre autres, un contrat d'assurance garantissant la Responsabilité Civile (RC) qu'elle peut encourir dans le cadre de son activité en cas de dommages causés aux tiers résultant d'atteintes à l'environnement de nature accidentelle ou graduelle.

Les garanties seront accordées pour l'ensemble des dommages corporels, matériels et immatériels confondus.

L'assurance prend effet dès l'acquisition des terrains et prend fin le jour de la réception-livraison des ouvrages pour ce qui est de l'assurance RC Maître d'ouvrage.

Concernant l'assurance RC en tant qu'exploitant, elle prend effet dès réception définitive de l'installation d'éoliennes ou au plus tôt dès la mise en service du contrat de production et de vente de l'énergie auprès d'EDF OA.

## 1.2. Capacités techniques

### 1.2.1. Préambule

Le fournisseur principal de la société PARC EOLIEN LES CŒURS DE BOEUF n'est pas encore connu à l'heure actuelle. Les études se basent sur des éoliennes de type NORDEX ou VESTAS. Le turbinier alors choisi sera en charge de la construction du parc éolien.

*Des lettres d'engagement des turbiniers sont jointes en Annexe 4.*

La société PARC EOLIEN LES CŒURS DE BOEUF confiera également :

- la réalisation du chantier à RWE Renouvelables France via un contrat de construction ;
- puis l'exploitation technique et la maintenance des éoliennes au turbinier ou RWE Renouvelables France via un contrat d'exploitation technique et de maintenance.

Les capacités techniques présentées ci-après seront donc celles de RWE Renouvelables France.

### 1.2.2. Description des capacités techniques de RWE Renouvelables France

La société RWE Renouvelables France est constituée, entre autre, d'un département construction et d'un département exploitation pour les parcs en France. Elle bénéficie également des compétences de construction et d'exploitation des équipes de sa maison mère, RWE Renewables, particulièrement sa branche européenne.

Par ailleurs, il est prévu dans les prochaines années de constituer au sein de RWE Renouvelables France une équipe dédiée à la maintenance des parcs français.

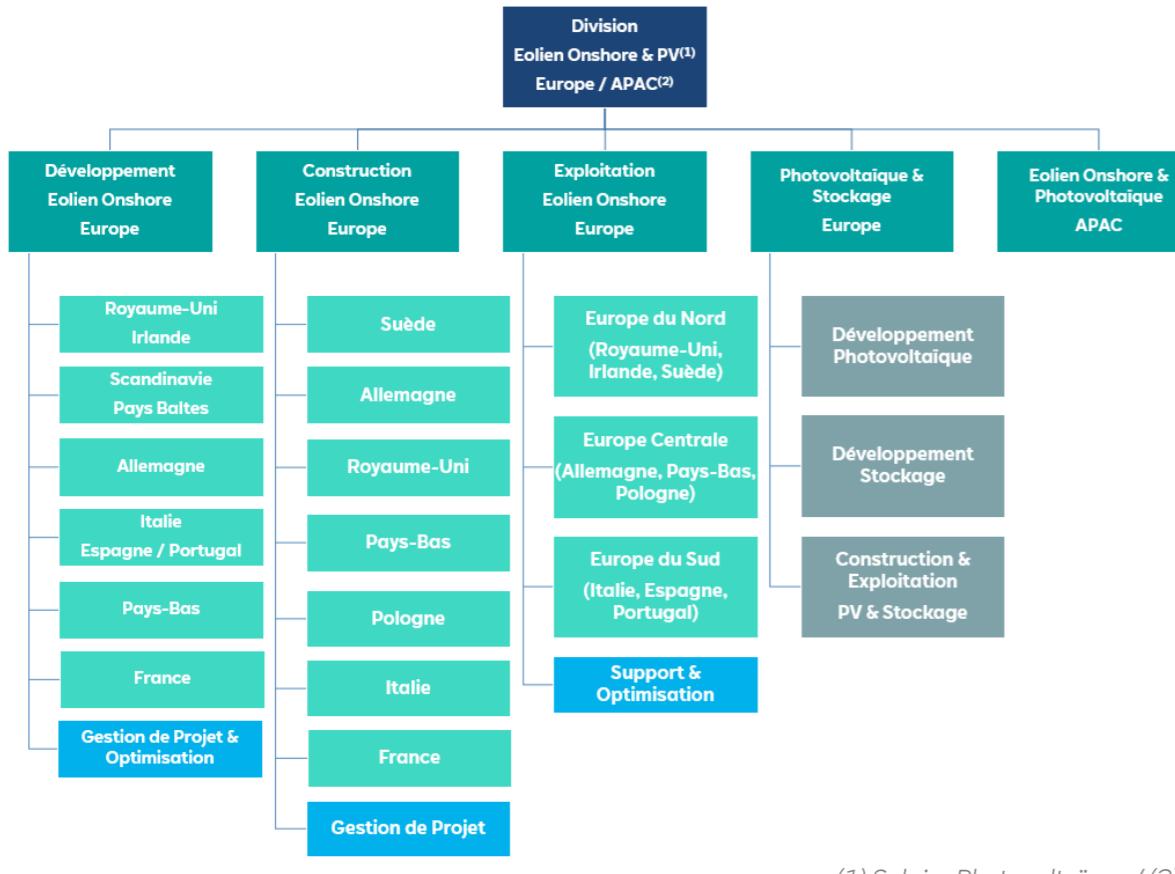


Figure 1 : Organigramme de la division européenne Eolien Onshore et Photovoltaïque (Novembre 2020)

En effet, RWE Renewables a pour objectif de maîtriser intégralement l'ensemble des étapes d'un projet éolien, du développement à la maintenance en passant par la construction.

Sa division européenne exploite ainsi (après les avoir construit) plus de 4 GW d'éolien terrestre dans une dizaine de pays (chiffres au 1 novembre 2024).

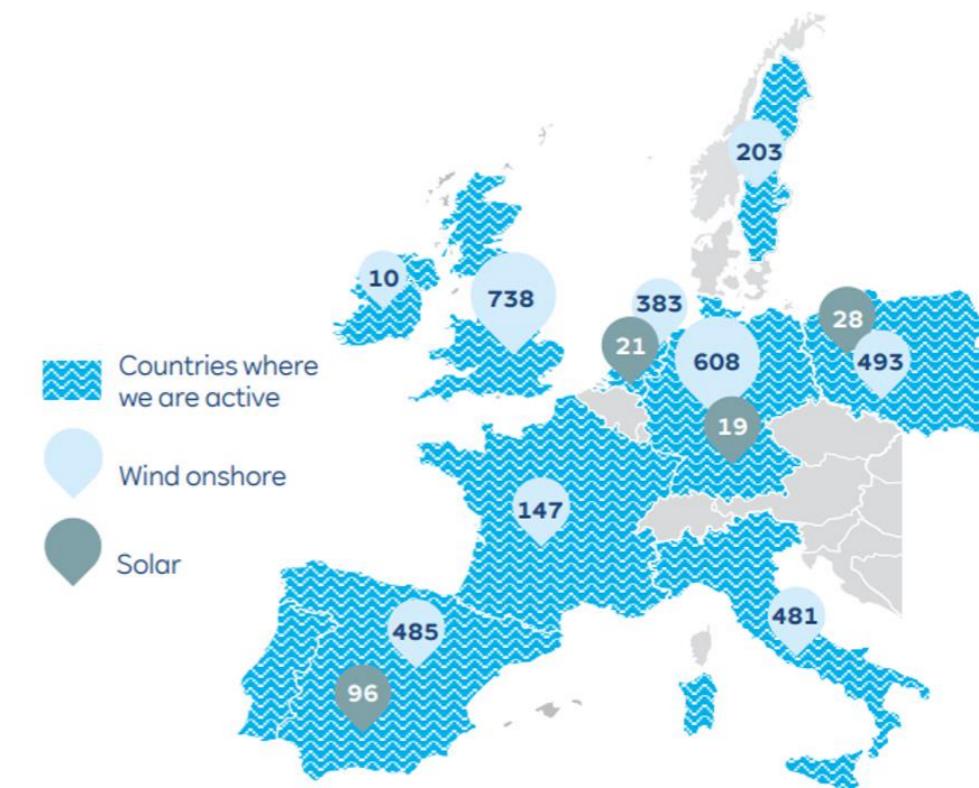


Figure 2 : Puissance éolienne (en MW) construite et exploitée par RWE Renewables – Source : RWE (Mars 2023)

### Construction

La division européenne comporte un département dédié à la construction des projets éoliens, composé de plus de 60 personnes réparties dans une dizaine de pays.

La filiale française RWE Renouvelables France comporte un département dédié à la construction des projets éoliens, composé de 6 personnes dont l'expérience leur permet de gérer des projets complexes dans le respect des délais et des budgets grâce à leurs compétences clés :

- Planification et gestion de projets ;
- Gestion des appels d'offre « sous-traitance » avec une approche multi-lots ;
- Supervision de chantier ;
- Contrôle qualité des infrastructures et des machines.

Par ailleurs, RWE Renewables possède, à l'international, un département ingénierie de près de 250 ingénieurs à même de définir et spécifier les infrastructures du parc (SCADA, fondation et terrassement, électricité HT-BT). Ce département offre son support au département construction de la division européenne de RWE Renewables.

L'équipe dédiée de RWE Renouvelables France sera plus particulièrement constituée des personnes suivantes :

- Coordination du projet en phase construction (1 chef de projet) : Il est en charge de la planification, de la sélection des sous-traitants, du respect du budget et de la coordination de l'ensemble des acteurs impliqués ;
- Supervision du chantier (1 chef de chantier en sous-traitance) : Il s'assure du bon déroulement de la 1ère phase du chantier, à savoir le terrassement, le génie civil et la mise en place du réseau inter éolien et l'installation du poste de livraison ;
- Experts techniques (1 spécialiste technique par discipline génie civil / terrassement, réseaux, SCADA, raccordement électrique, turbine) : Ils ont en particulier la responsabilité de valider les choix techniques et accompagner l'équipe opérationnelle sur leurs sujets d'expertise.

### **Exploitation technique**

Dans le cadre des prestations d'exploitation technique qui lui seront confiées par la société PARC EOLIEN LES COEURS DE BOEUF, RWE Renouvelables France devra contrôler les éoliennes du parc éolien, grâce au Système de Contrôle à Distance, ainsi que l'infrastructure comprenant les chemins d'accès internes au parc éolien, le câblage interne du parc, le point de raccordement au réseau, les câbles téléphoniques internes au parc et tout droit foncier correspondant.

De manière générale, elle sera responsable de l'ensemble des tâches clés de l'exploitation du Projet éolien Les Cœurs de Bœuf, à savoir :

- s'assurer le respect de prescriptions de l'arrêté d'autorisation environnementale,
- accomplir toutes les obligations (à l'exception des obligations de paiement) de PARC EOLIEN LES COEURS DE BOEUF en conformité avec les contrats de raccordement au réseau et/ou d'injection avec l'opérateur du réseau ;
- adapter la tension jusqu'à 20 kV en accord avec les attentes de l'opérateur du réseau ;
- gérer les relations avec les propriétaires fonciers des parcelles sur lesquelles le parc éolien est construit ;
- organiser les démarches pour l'évacuation des déchets du parc éolien ;
- faire procéder à l'inspection dans les délais réglementaires déterminés par les personnes qualifiées des extincteurs, équipements de levage, de sûreté et de santé ainsi que tout ascenseur situés dans l'éolienne ;
- prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la conformité de ses obligations statutaires afin d'assurer la sécurité du parc éolien ;
- fournir l'assistance nécessaire et raisonnable pour procéder aux réclamations d'assurance ;
- relever le compteur de chaque éolienne régulièrement et contrôler la fiabilité du relevé de compte de l'opérateur du réseau sur la base de ces données.

À ce jour, l'équipe Exploitation de RWE Renouvelables France est constituée de quatre personnes aux compétences et expériences complémentaires permettant de gérer les différentes actions listées ci-dessus sur l'ensemble des parcs dont RWE Renouvelables France est responsable. L'équipe sera amenée à grandir pour continuer à mener cette expertise sur les nouveaux parcs mis en service, comme le projet éolien Les Cœurs de Bœuf. A titre d'exemple, la gestion de l'exploitation de ce parc représente un demi-emploi au sein de l'équipe Exploitation.

Grâce au Système de Contrôle à Distance, le fonctionnement du parc éolien sera entièrement automatisé et contrôlé à distance : l'ensemble des paramètres de marche des machines est constamment mesuré par capteurs (conditions météorologiques, vitesse de rotation de la machine, production électrique, niveau de pression du réseau hydraulique, etc.) et transmis par fibres optiques et liaison via un modem Numéris au centre de commande du parc éolien.

Les équipes de RWE Renouvelables France et de la branche européenne RWE Renewables pourront par ailleurs s'appuyer sur le département ingénierie, dont les capacités numériques et analytiques avancées participent à la prédition des défaillances et à l'amélioration des performances de chacun des parcs éoliens exploités par RWE.

Ainsi, la salle de contrôle dédiée à l'Europe Centrale surveille 24h / 24 et 7j / 7 la plupart des actifs éoliens onshore et offshore de RWE Renewables. Dotée de sept ingénieurs, elle assure de nombreux services, notamment la surveillance des turbines, la réinitialisation des turbines en panne, la mise en place éventuelle de bridage réseau ou encore la fourniture de réponse rapide aux équipes locales.

Pour tout cas de dysfonctionnement ou d'erreur auquel il ne peut pas être remédié directement à l'aide du Système de Contrôle à Distance mais qui demande l'intervention d'une équipe d'entretien, il est prévu par le contrat d'exploitation technique et de maintenance que RWE Renouvelables France informe la société PARC EOLIEN LES COEURS DE BOEUF sans délai et prenne les mesures appropriées.

### **Maintenance des éoliennes**

Dans le cas où la maintenance est confiée à RWE Renouvelables France et conformément aux conditions qui seront prévues dans le Contrat d'exploitation technique et de maintenance, RWE Renouvelables France contrôlera et entretiendra régulièrement les éoliennes comme demandé par et en accord avec les engagements de PARC EOLIEN LES COEURS DE BOEUF, ou, selon le cas, en conformité avec les spécifications et instructions du turbinier ou bien, en l'absence de spécifications ou d'instructions, en conformité avec les règles de l'art de l'industrie éolienne. Elle contrôlera les éoliennes à des intervalles de maintenance réguliers en accord avec les normes DIN 31051 et DIN 31052, ou bien avec toute autre norme DIN standard, pour identifier tout écart entre le fonctionnement réel et attendu des éoliennes, et permettre de proposer et respectivement initier les mesures nécessaires au retour au fonctionnement normal des éoliennes.

Les prestations comprendront en particulier :

- la maintenance relative au Système de Contrôle à Distance ;
- la vérification de tous les composants, y compris de la tour tubulaire ;
- la vérification des moments de torsion des boulons et, si nécessaire, le resserrage des boulons;
- la vérification des niveaux d'huile ;
- le prélèvement d'échantillons d'huile ainsi que l'analyse de l'huile ;
- les vidanges nécessaires, incluant l'huile, au plus tard après trois ans d'exploitation ;
- les opérations de lubrification / de graissage nécessaires ;
- la vérification nécessaire et le réglage des freins ;
- la vérification de tous les systèmes de sécurité des éoliennes, y compris le système de protection contre la foudre, le cas échéant, et la prise de terre ;
- l'évaluation des données du Système de Contrôle à Distance ;
- les interventions d'entretien ou de réparation non programmées dues aux alarmes des éoliennes.

#### **Sécurité de l'installation**

Pendant toute la durée du Contrat d'exploitation technique et de maintenance, la sécurité de l'installation est assurée notamment par les différentes maintenances préventives réalisées, ainsi que par le contrôle et l'entretien régulier des éoliennes et de leurs infrastructures (qui seront réalisés conformément aux dispositions précisées à la section 4 de l'arrêté du 26 août 2011)..

Au terme de l'exploitation du parc éolien, les éoliennes seront mises à l'arrêt dans l'attente du démantèlement de l'installation qui sera réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

A tout moment et quel que soit le cas de figure présenté ci-dessus, les accès à l'intérieur des éoliennes ou du poste de livraison sont, de plus, maintenus fermés.

#### **Politique HSE**

RWE a placé depuis de nombreuses années la santé et la sécurité de ses employés, ainsi que de ses installations, parmi ses priorités. Elle encourage une culture d'entreprise allant dans ce sens, grâce à la mise en place régulière de programmes promouvant la santé et la sécurité au travail (« Mission Zero » : 0 accidents pour les employés, les sous-traitants et les visiteurs; 0 excuses pour les comportement dangereux; ..., ou encore « We care today, so everyone enjoys tomorrow » - « Nous faisons attention aujourd'hui pour que tout le monde profite demain »).

Ainsi, la société est l'un des membres fondateurs de G+, une organisation inter-entreprises dédiée à la santé et à la sécurité pour la filière éolienne offshore. Elle est également un membre actif des groupes de travail HSE dans les syndicats européens et nationaux dédiés à l'énergie éolienne.

*Le lecteur est invité à se reporter à l'étude de dangers pour trouver toutes les informations complémentaires.*

### 1.2.3. Description des capacités techniques de NORDEX

Le parc éolien équipé d'éoliennes NORDEX en France cumule plus de 3GW installés au 31 octobre 2022, pour une part de marché de 15 % (capacité totale installée en France de 19 706 MW au 30 juin 2022).

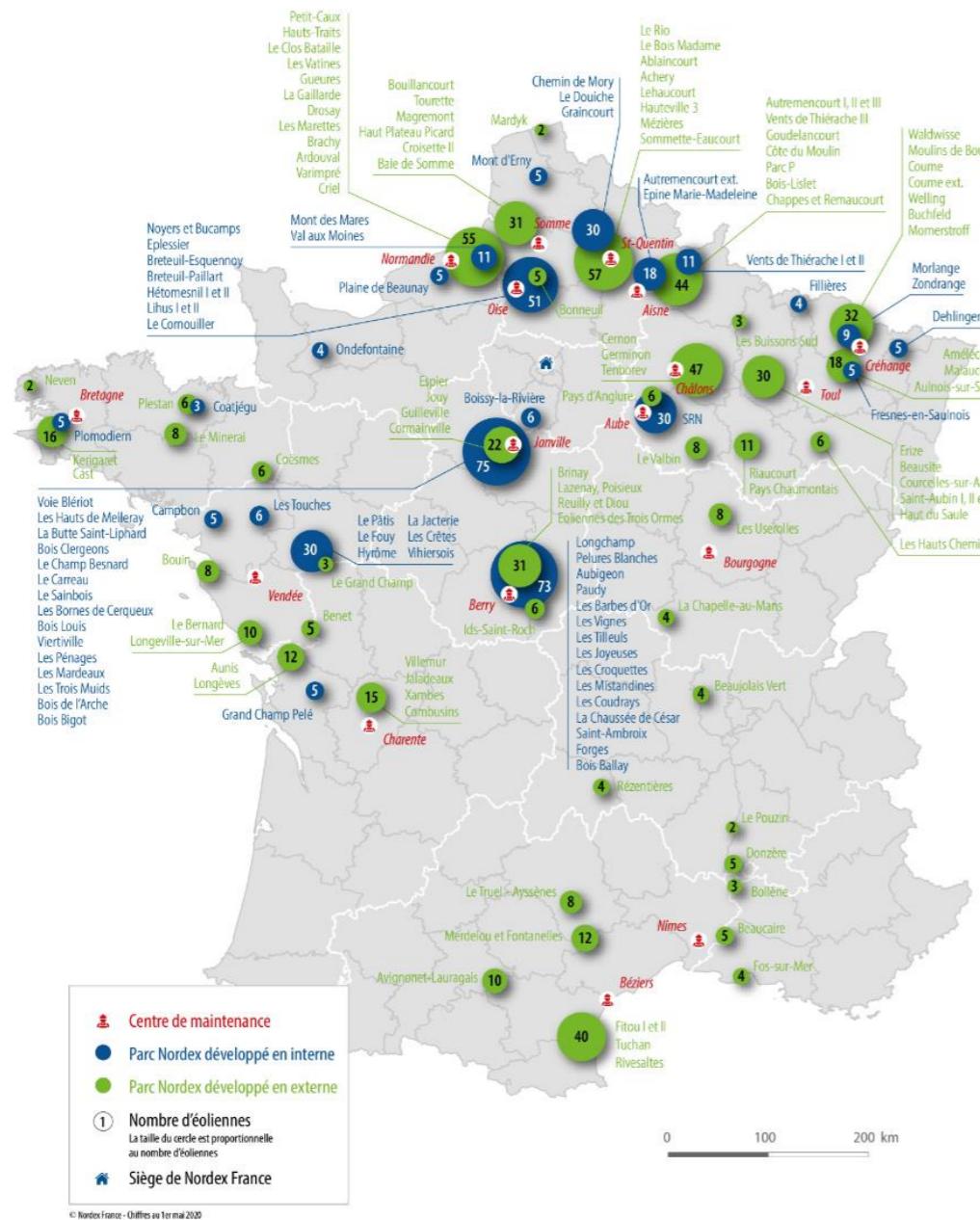


Figure 3 : Répartition géographique des éoliennes NORDEX installées en France au 1er mai 2020 – Source : NORDEX

### Montage des éoliennes

NORDEX France comporte un département de construction unique en France dans le secteur des constructeurs éoliens. 30 personnes dédiées aux projets éoliens du marché français et européen composent une équipe pluridisciplinaire. Fort de l'expérience acquise ces 20 dernières années, NORDEX France rassemble au sein de ce département de fortes compétences dans tous les domaines spécifiques aux projets éoliens :

- planification et logistique ;
- montage et mise en service ;
- électricité HT-BT ;
- SCADA (système de contrôle à distance des éoliennes) ;
- infrastructures : fondations, électricité HT-BT, accès.

L'équipe dédiée de NORDEX France, qui assurera le montage des éoliennes, sera plus particulièrement constituée des personnes suivantes :

- Coordination du chantier (1 chef de projet) : Il est en charge de la planification, de la sélection des sous-traitants, du respect du budget et de la coordination de l'ensemble des acteurs impliqués ;
- Supervision du montage (1 chef de chantier) : Il s'assure du bon déroulement de la 2ème phase du chantier, à savoir l'arrivée des différentes pièces par convois exceptionnels, leur déchargement et pour finir leur montage ;
- Logistique (1 spécialiste logistique) : la responsabilité de l'arrivée des différentes pièces de la machine dans le délai prévu lui revient. Il participe au déchargement des pièces dans le port et reste par la suite en contact permanent avec le transporteur en charge des convois.

### Exploitation technique et maintenance

Avec des contrats sur plus de 90% des éoliennes installées en France, NORDEX France possède également une grande expérience en termes de maintenance.

Le département dédié de NORDEX France est constitué de 250 collaborateurs expérimentés travaillant tant au niveau des territoires (responsable régional, chef d'équipe, technicien, ...) qu'au niveau du siège à Saint-Denis (gestionnaire de comptes, logistique, opérateurs techniques, ...) pour exploiter au mieux les projets afin de garantir une production optimisée dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Le département « Maintenance et Exploitation » participe à l'optimisation des parcs éoliens tout au long du cycle de vie des éoliennes. Les trois piliers pour atteindre cet objectif sont l'entretien préventif, les réparations et la modernisation.

Un autre aspect primordial est la gestion des opérations techniques des parcs éoliens clés en main. Les rapports détaillés, l'analyse des données du CMS (système d'analyse vibratoire) et des données des éoliennes permettent d'améliorer la maintenance préventive et le dépannage rapide des éoliennes. Ainsi, les temps d'arrêts des éoliennes peuvent être réduits au minimum grâce à des procédures adaptées et à la surveillance préventive. Les objectifs contractuels que passe NORDEX Franc] avec ses clients sont très souvent supérieurs à 97% de disponibilité technique.

Dans le cas où la maintenance est confiée à NORDEX France et conformément aux conditions qui seront prévues dans le Contrat d'exploitation technique et de maintenance, NORDEX France contrôlera et entretiendra régulièrement les éoliennes comme demandé par et en accord avec les

engagements de la société PARC EOLIEN LES CŒURS DE BOEUF ou, selon le cas, en conformité avec les spécifications et instructions de NORDEX France ou bien, en l'absence de spécifications ou d'instructions, en conformité avec les règles de l'art de l'industrie éolienne. Elle contrôlera les éoliennes à des intervalles de maintenance réguliers en accord avec les normes DIN 31051 et DIN 31052, ou bien avec toute autre norme DIN standard, pour identifier tout écart entre le fonctionnement réel et attendu des éoliennes, et permettre de proposer et respectivement initier les mesures nécessaires au retour au fonctionnement normal des éoliennes.

Ainsi NORDEX France met en place des équipes de maintenance à proximité des parcs éoliens composées de techniciens locaux formés en interne, afin d'assurer l'entretien, la maintenance et la répartition des éoliennes et de leurs composants.

Aujourd'hui en France, 19 centres de service sont répartis sur le territoire au plus proche des parcs éoliens. Ces centres sont constitués de personnel qualifié et équipés de véhicules d'intervention, d'outillage et d'une zone de stockage pour les pièces détachées.

Pour l'Indre, le centre de maintenance de Saint-Georges-sur-Arnon, situé sur la même commune que le Projet éolien Les Cœurs de Bœuf, présente un avantage indéniable pour effectuer une maintenance de qualité et de proximité. Une vingtaine de techniciens qualifiés et expérimentés dont 1 chef d'équipe sont basés dans ce centre. Ils ont déjà la responsabilité du bon fonctionnement de plus de 100 machines dans l'Indre et le Cher.

#### Qualifications et formation du personnel

NORDEX France garantit que les prestations qui lui sont confiées seront effectuées avec professionnalisme, en employant des composants et matériaux de bonne qualité et conformément aux pratiques habituelles au sein du secteur de l'énergie éolienne ainsi qu'aux exigences techniques du groupe NORDEX SE.

En particulier, le groupe NORDEX SE a défini pour son personnel des exigences minimales pour l'accès aux aérogénérateurs, en termes d'aptitude médicale, de formation et d'EPI :

- Aptitude médicale aux travaux en hauteur (certificat ou attestation en cours de validité) ;
- Formation aux travaux en hauteur, incluant une formation à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur et à l'utilisation du dispositif de secours et d'évacuation de l'éolienne (attestation de formation en cours de validité et, dans tous les cas, datant de moins de 12 mois) ;
- Formation aux premiers secours (attestation de formation en cours de validité et, dans tous les cas, datant de moins de 2 ans) ;
- Affectation d'un kit d'EPI contre les chutes de hauteur adapté aux éoliennes NORDEX et vérifié depuis moins de 12 mois lors de son utilisation.

Ces exigences minimales sont également applicables aux sous-traitants des sociétés du groupe NORDEX SE intervenant dans les aérogénérateurs.

Outre ces exigences minimales, d'autres formations en matière de santé et sécurité sont requises :

- Formation à la sécurité électrique (en France, il s'agit de l'habilitation électrique) ;
- Formation à la manipulation des extincteurs.

Le département HSE de NORDEX France est par ailleurs en charge du suivi de l'évolution réglementaire et de son application en relation avec l'exploitant.

De plus, de par son implication à l'association France Renouvelables, NORDEX France suit l'évolution de la réglementation au plus près.

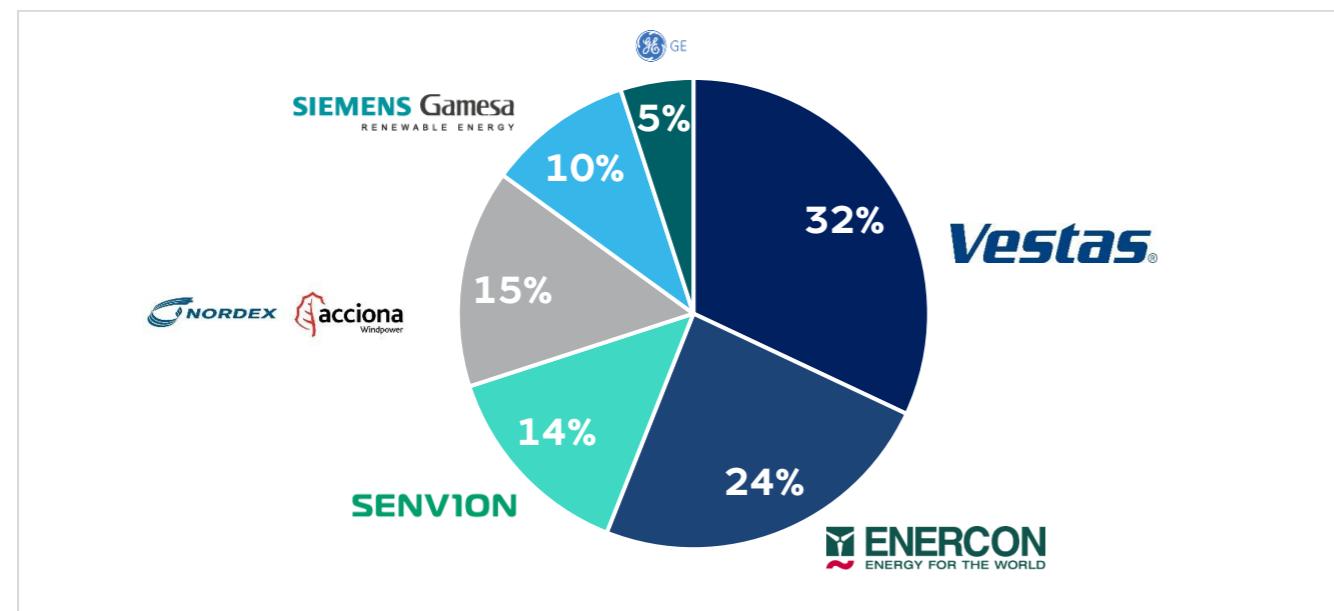
#### 1.2.4. Description des capacités techniques de VESTAS

##### Présentation de la société

En 2020, le groupe Vestas a plus de 77 000 éoliennes installées dans le monde, pour une puissance totale d'environ 132 GW. C'est le premier constructeur mondial d'éoliennes en puissance cumulée installée, présent dans 84 pays.

L'innovation technologique est au cœur de la stratégie de Vestas. Ainsi, le groupe qui emploie plus de 29 000 personnes, a entièrement dédié son activité à la mise au point de solutions éoliennes de pointe pour ses clients.

Vestas France, filiale du groupe Vestas, a été créée en 2000 pour répondre à la demande du marché national. En France, la première éolienne Vestas est installée en 1998 (éolienne de type V25). A la fin de l'année 2020, le nombre d'éoliennes Vestas installées en France est d'environ 2 500, pour une puissance totale de l'ordre de 5700 MW, représentant 32 % des parts du marché français.



L'effectif de Vestas France est d'environ 600 personnes en 2021. Vestas répartit ses techniciens sur 12 « service centers » et 32 « service points », assurant une présence en moins d'une heure sur chacun des parcs.

##### Montage des éoliennes

Vestas France comporte un département de construction en France, constitué aujourd'hui de 14 personnes dédiées à la construction de projets en France mais également à l'étranger. 600 personnes dédiées aux projets éoliens du marché français composent une équipe pluridisciplinaire. Fort de l'expérience acquise ces 20 dernières années, Vestas France a déjà pu construire et mettre

en service plus de 5700 MW en France et rassemble au sein de ce département de fortes compétences dans tous les domaines spécifiques aux projets éoliens :

- planification et logistique ;
- montage et mise en service ;
- électricité HT-BT ;
- SCADA (système de contrôle à distance des éoliennes) ;
- infrastructures : fondations, électricité HT-BT, accès.

L'équipe dédiée de Vestas France, qui assurera le montage des éoliennes, sera plus particulièrement constituée des personnes suivantes :

- Coordination du chantier (1 chef de projet) : Il est en charge de la planification, de la sélection des sous-traitants, du respect du budget et de la coordination de l'ensemble des acteurs impliqués ;
- Supervision du montage (1 chef de chantier) : Il s'assure du bon déroulement de la 2ème phase du chantier, à savoir l'arrivée des différentes pièces par convois exceptionnels, leur déchargement et pour finir leur montage ;
- Logistique (1 spécialiste logistique) : la responsabilité de l'arrivée des différentes pièces de la machine dans le délai prévu lui revient. Il participe au déchargement des pièces dans le port et reste par la suite en contact permanent avec le transporteur en charge des convois.

##### Exploitation technique et maintenance

Vestas s'engage à assurer une maintenance préventive de ses machines. De plus, les éoliennes Vestas sont équipées d'un système SCADA (Supervisory Control And Data Acquisition) qui permet le pilotage à distance à partir des informations fournies par les capteurs. Le parc éolien est ainsi relié à des centres de télésurveillance permettant le diagnostic et l'analyse de leur performance en permanence, ainsi que certaines actions à distance. Ce dispositif assure la transmission de l'alerte en temps réel en cas de panne ou de simple dysfonctionnement. Il permet également de relancer aussitôt les éoliennes si les paramètres requis sont validés et les alarmes traitées. En France, la surveillance se fait par région à la journée et les managers sont disponibles 24h/24.

En cas d'intervention, des équipes de techniciens sont réparties sur le territoire afin de pouvoir réagir rapidement. Les interventions sont toujours réalisées par une équipe d'au moins deux personnes compétentes dont le rayon d'action n'excède pas la centaine de kilomètres. Ainsi, leur intervention est rapide toute l'année et 24h/24.

Le département dédié de Vestas France est constitué de 400 collaborateurs expérimentés travaillant tant au niveau des territoires (responsable régional, chef d'équipe, technicien, ...) qu'au niveau du siège à Pérols (gestionnaire de comptes, logistique, opérateurs techniques, ...) pour exploiter au mieux les projets afin de garantir une production optimisée dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Le département « Service » participe à l'optimisation des parcs éoliens tout au long du cycle de vie des éoliennes. Avec plus de 100 recrutements par an d'Agents et Techniciens de maintenance Vestas France détient plus de 40% des parts de marchés en France.

En 2021, l'équipe du département Service de Vestas représentait plus de 400 techniciens répartis dans 12 centres de maintenance et 32 « service points » sur tout le territoire français.

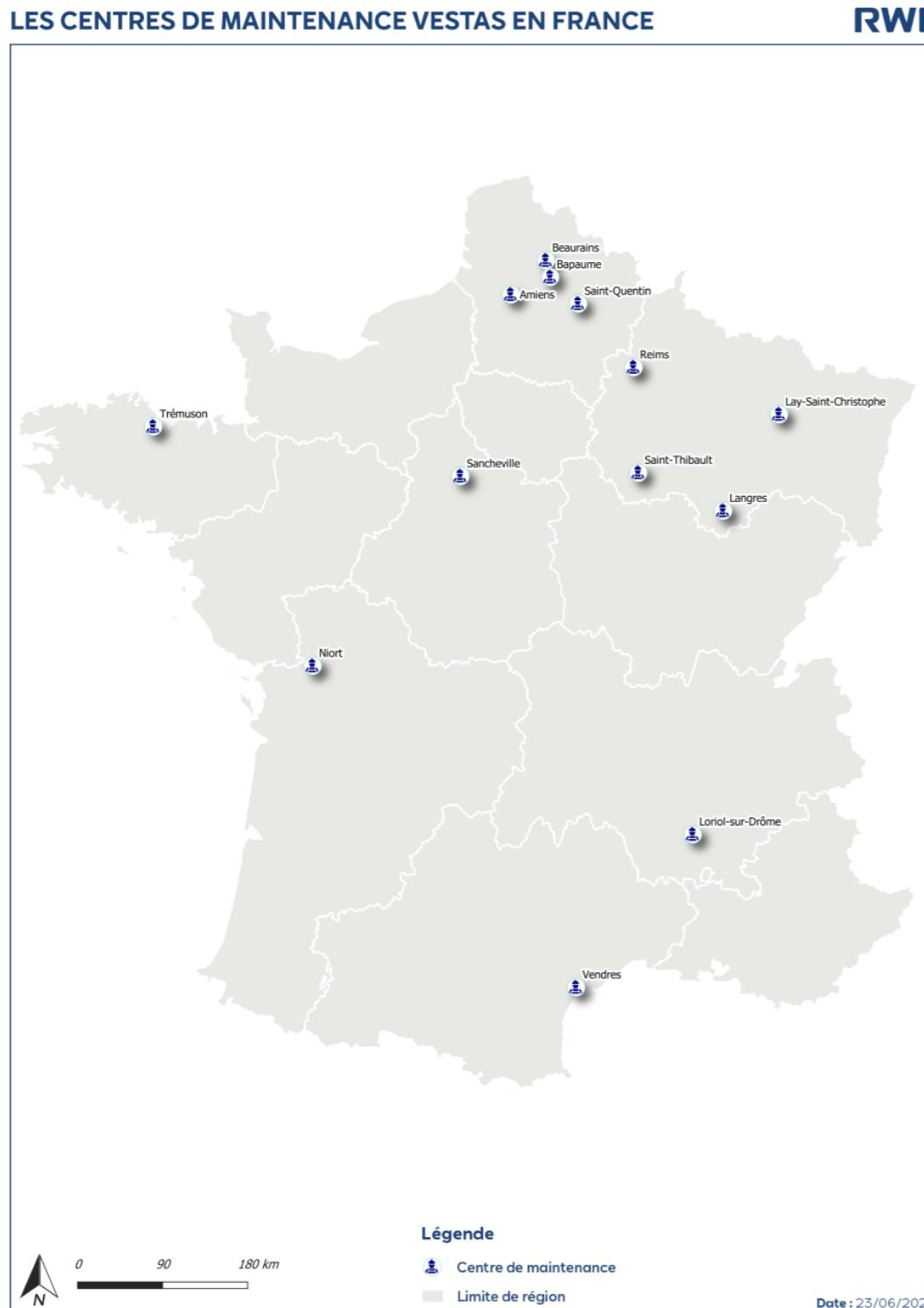


Figure 5 : Répartition des centres de maintenance VESTAS en France

Dans l'organisation Vestas, chaque incident ou défaillance est remonté systématiquement via un rapport détaillé dans une base de données générale. Toutes ces informations sont utilisées dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

Ainsi, les principaux axes d'amélioration ont porté sur :

- La mise en sécurité de la machine lors de vents violents ;
- Une meilleure gestion du risque d'incendie de la nacelle ;
- L'amélioration des dispositifs de protection contre les effets de la foudre ;
- La recherche de solutions pour limiter les effets de la formation de glace ou d'accumulation de neige ;
- L'étude de solutions visant à limiter les contraintes sur les équipements, qui peuvent accélérer l'usure et le vieillissement de ces équipements.

#### Qualifications et formation du personnel

Les personnels intervenant sur les éoliennes, tant pour leur montage, que pour leur maintenance, sont des personnels Vestas, formés au poste de travail et informés des risques présentés par l'activité.

Toutes les interventions (pour montage, maintenance, contrôles) font l'objet de procédures qui définissent les tâches à réaliser, les équipements d'intervention à utiliser et les mesures à mettre en place pour limiter les risques d'accident. Des check-lists sont établies afin d'assurer la traçabilité des opérations effectuées.

## ANNEXE 1 : PLANS D'AFFAIRES PRÉVISIONNELS DU PROJET

### PLAN D'AFFAIRES PRÉVISIONNEL

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Vente d'électricité (k€)	2 698	2 803	2 823	2 844	2 865	2 887	2 909	2 932	2 956	2 980	3 004	3 030	3 056	3 082	3 109	3 137	3 165	3 195	3 225	3 255	4 113	4 130	4 146	4 163	4 180
Total des revenus d'exploitation (k€)	2 698	2 803	2 823	2 844	2 865	2 887	2 909	2 932	2 956	2 980	3 004	3 030	3 056	3 082	3 109	3 137	3 165	3 195	3 225	3 255	4 113	4 130	4 146	4 163	4 180
Coûts d'exploitation <sup>(1)</sup>	-813	-986	-1 179	-948	-973	-981	-1 005	-1 024	-1 019	-1 111	-1 010	-1 043	-1 072	-1 113	-1 141	-1 173	-1 189	-1 193	-1 269	-1 289	-1 199	-1 238	-1 266	-1 301	-1 323
Taxes <sup>(2)</sup> (k€)	-251	-256	-262	-268	-274	-280	-287	-293	-300	-306	-313	-320	-328	-335	-343	-350	-358	-366	-374	-383	-391	-400	-409	-418	-428
Total des charges d'exploitation (k€)	-1 064	-1 243	-1 441	-1 217	-1 247	-1 261	-1 292	-1 317	-1 319	-1 417	-1 324	-1 364	-1 399	-1 448	-1 483	-1 523	-1 548	-1 559	-1 643	-1 672	-1 591	-1 639	-1 675	-1 719	-1 751
Excédent brut d'exploitation / EBITDA (k€)	1 634	1 560	1 382	1 627	1 618	1 626	1 617	1 615	1 637	1 563	1 681	1 666	1 656	1 634	1 626	1 614	1 618	1 636	1 581	1 583	2 523	2 491	2 471	2 443	2 429
Dotations aux amortissements (k€)	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	-901	0
Résultat d'exploitation / EBIT (k€)	733	659	481	726	717	725	716	714	736	662	780	765	755	733	725	713	717	735	680	682	1 622	1 590	1 570	1 543	2 429
Impôt sur les sociétés <sup>(3)</sup> (k€)	-189	-170	-124	-188	-185	-187	-185	-185	-190	-171	-201	-198	-195	-189	-187	-184	-185	-190	-176	-176	-419	-411	-406	-398	-627
Résultat net après impôt (k€)	544	489	357	539	532	538	531	530	546	491	578	567	560	544	538	529	532	545	504	506	1 203	1 180	1 165	1 144	1 801

(1) Les coûts d'exploitation comprennent :

- les coûts de maintenance, basés sur les coûts actuels des contrats de d'exploitation technique et de maintenance ;
- les loyers, basées sur les conventions de mise à disposition avec promesse de bail signées avec les propriétaires et exploitants concernés par le projet ;
- les mesures de suivi, précisées dans l'étude d'impact ;
- les assurances et les coûts de gestion divers, basées sur les coûts actuels du marché.

(2) Les taxes comprennent les taxes foncières, la Cotisation Economique Territoriale et l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau.

(3) Avec un taux d'imposition de 25%.

Figure 6 : Plan d'affaire prévisionnel pour un projet d'une puissance de 21.6 MW (N117 3.6MW)

### PLAN D'AFFAIRES PRÉVISIONNEL

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Vente d'électricité (k€)	3 089	3 209	3 233	3 256	3 281	3 306	3 331	3 358	3 385	3 412	3 440	3 469	3 499	3 529	3 560	3 592	3 625	3 658	3 692	3 727	4 710	4 729	4 748	4 767	4 786
Total des revenus d'exploitation (k€)	3 089	3 209	3 233	3 256	3 281	3 306	3 331	3 358	3 385	3 412	3 440	3 469	3 499	3 529	3 560	3 592	3 625	3 658	3 692	3 727	4 710	4 729	4 748	4 767	4 786
Coûts d'exploitation <sup>(1)</sup>	-1 044	-1 098	-1 060	-1 017	-1 171	-1 305	-1 081	-1 114	-1 087	-1 190	-1 078	-1 131	-1 142	-1 206	-1 216	-1 252	-1 248	-1 292	-1 348	-1 392	-1 259	-1 324	-1 329	-1 390	-1 387
Taxes <sup>(2)</sup> (k€)	-293	-299	-306	-313	-320	-327	-334	-342	-350	-358	-366	-374	-382	-391	-400	-409	-418	-427	-437	-447	-457	-467	-477	-488	-499
Total des charges d'exploitation (k€)	-1 336	-1 397	-1 366	-1 330	-1 491	-1 632	-1 416	-1 456	-1 436	-1 548	-1 444	-1 505	-1 524	-1 596	-1 616	-1 661	-1 666	-1 719	-1 785	-1 839	-1 715	-1 791	-1 807	-1 878	-1 886
Excédent brut d'exploitation / EBITDA (k€)	1 753	1 812	1 867	1 927	1 790	1 673	1 916	1 901	1 948	1 864	1 997	1 965	1 975	1 933	1 945	1 931	1 959	1 939	1 908	1 888	2 995	2 938	2 941	2 889	2 899
Dotations aux amortissements (k€)	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	-1 053	0	
Résultat d'exploitation / EBIT (k€)	699	759	813	873	737	620	862	848	895	811	943	911	921	879	891	878	905	886	854	835	1 942	1 885	1 888	1 835	2 899
Impôt sur les sociétés <sup>(3)</sup> (k€)	-181	-196	-210	-226	-190	-160	-223	-219	-231	-209	-244	-235	-238	-227	-230	-227	-234	-229	-221	-216	-502	-487	-488	-474	-749
Résultat net après impôt (k€)	519	563	603	648	546	460	640	629	664	601	700	676	683	652	661	651	671	657	634	619	1 440	1 398	1 400	1 361	2 150

(1) Les coûts d'exploitation comprennent :

- les coûts de maintenance, basés sur les coûts actuels des contrats de d'exploitation technique et de maintenance ;
- les loyers, basées sur les conventions de mise à disposition avec promesse de bail signées avec les propriétaires et exploitants concernés par le projet ;
- les mesures de suivi, précisées dans l'étude d'impact ;
- les assurances et les coûts de gestion divers, basées sur les coûts actuels du marché.

(2) Les taxes comprennent les taxes foncières, la Cotisation Economique Territoriale et l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau.

(3) Avec un taux d'imposition de 25%.

Figure 7 : Plan d'affaire prévisionnel pour un projet d'une puissance de 25.2 MW (V117 4.2MW)

## ANNEXE 2 : LETTRE DE SOUTIEN DE RWE RENEWABLES



Page 2

RWE Renewables Europe &amp; Australia GmbH | RWE Platz 4 | 45141 Essen

**Préfecture de l'Indre**  
Place de la Victoire et des Alliés  
36000 Châteauroux

Essen, 08 December 2023

<b>Objet:</b> Lettre d'engagement et de support - dossier de demande d'autorisation environnementale	<b>Subject:</b> Letter of commitment and support - environmental authorization request
La société RWE Renewables Europe & Australia GmbH développe en France de nombreux parcs éoliens et à ce titre, sa filiale, RWE Renouvelables France, crée des filiales porteuses de projet.	RWE Renewables Europe & Australia GmbH is developing numerous wind farms in France and as such, its subsidiary RWE Renouvelables France, is creating special purpose companies for these projects.
La société de projet <b>Parc Eolien Les Coeurs de Boeuf</b> (la « Société ») a été créée en 2023 pour procéder au développement, à la construction, à la mise en service et à l'exploitation d'un parc éolien composé de 7 éoliennes situé sur la commune de Saint-Georges-sur-Arnon, en France (le « Projet »). Le capital social de la Société est actuellement de 37.000 euros et est détenu à hauteur de 100% par RWE Renouvelables France.	The project company <b>Parc Eolien Les Coeurs de Boeuf</b> (the "Company") was created in 2023 for the development, construction, commissioning and operation of a wind farm consisting of 7 wind turbines located in the municipality of Saint-Georges-sur-Arnon, in France (the "Project"). The Company's share capital is currently 37,000 euros and is 100% owned by RWE Renouvelables France.
RWE Renewables Europe & Australia GmbH, une filiale à 100 % du groupe RWE, est l'une des principales entreprises d'énergies renouvelables en Europe. L'entreprise se concentre sur l'expansion et la construction de parcs, solar plants and battery storage	RWE Renewables Europe & Australia GmbH, a wholly owned subsidiary of the RWE Group, is one of the leading companies for renewable energies in Europe. The company focuses on the expansion and construction of onshore wind farms, solar plants and battery storage

**RWE Renewables Europe & Australia GmbH**  
RWE Platz 4  
45141 Essen  
Germany  
T+49 201 5179-0  
www.rwe.com

Chairman of the Supervisory Board:  
Dr. Markus Kreber

Board of Directors:  
Katja Wünschel (chair)  
Dr. Simon Bockmühl

Head Office:  
Essen, Germany  
Registered at:  
Local District Court  
Essen  
Registered No.  
HRB 29653

Bank account:  
Deutsche Bank AG  
IBAN: DE76 3607  
0050  
0258 0157 00  
BIC (SWIFT Code):  
DEUTDEDXXX

Tax No. 112/5717/4176  
VAT Registration No.  
DE321426081

éoliens terrestres, de centrales solaires et de systèmes de stockage par batterie. Environ 1 400 employés participent ainsi à l'expansion des énergies renouvelables dans 11 pays. L'accent est mis sur les marchés principaux en Europe et en Australie.

Grâce à une stratégie globale d'investissement et de croissance, le groupe dans son ensemble étend sa capacité de production verte et performante - à 50 gigawatts d'ici 2030. Plus de 50 milliards d'euros bruts seront investis au cours de cette décennie pour y parvenir.

Dans le cadre du dépôt de la demande d'autorisation unique relative au Projet, la Société a indiqué que le Projet serait financé soit sur fond propre soit par un emprunt bancaire à hauteur d'environ 80% et par un apport en capital des actionnaires à hauteur d'environ 20%.

La société RWE Renewables Europe & Australia GmbH entend par la présente attester qu'elle apportera tant son soutien financier que son soutien technique à la Société en vue de la réalisation et de l'exploitation du Projet conformément aux engagements pris dans la demande d'autorisation environnementale susvisée.

A cet titre, la société RWE Renewables Europe & Australia GmbH, en sa qualité de société mère, s'engage à garantir, dans une limite de 62 228 400 EUR, les obligations applicables à la Société et prises par celle-ci au titre de la réglementation systems. Around 1,400 employees are driving the expansion of renewable energies in 11 countries. The focus is on the core markets in Europe and Australia.

With a comprehensive investment and growth strategy, the Group as a whole is expanding its high-performance and green generation capacity - to 50 gigawatts by 2030. More than 50 billion euros gross will be invested in this decade to achieve this.

As part of the filing for the environmental authorization request related to the Project, the Company has indicated that the Project would be financed either from its own funds or by a bank loan (approximately 80%) and equity contributions from shareholders (approximately 20%).

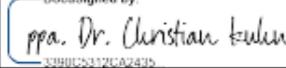
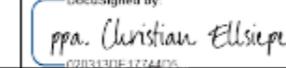
RWE Renewables Europe & Australia GmbH hereby intends to certify that it will provide both financial and technical support to the Company for the development and operation of the Project in accordance with the commitments made in the aforementioned environmental authorization request.

As such, RWE Renewables Europe & Australia GmbH, in its capacity as parent company, undertakes to guarantee the obligations applicable to the Company and taken by the latter up to EUR 62 228 400 under the regulations

Page 3

<p>applicable aux éoliennes, que ce soit pendant la construction du Projet, son exploitation ou son démantèlement, ainsi qu'à lui apporter éventuellement les capitaux propres nécessaires au financement à la construction et à l'exploitation du Projet si RWE Renewables Europe &amp; Australia GmbH et la Société décidaient de construire le Projet et si la Société ne devait finalement pas obtenir de prêt bancaire.</p>	<p>applicable to wind turbines, whether during the construction of the Project, its operation or its decommissioning, as well as providing the necessary equity for the financing, construction and operation of the Project should RWE Renewables Europe &amp; Australia GmbH and the Company decide to carry out the construction of the Project and if the Company was ultimately not able to obtain a bank loan.</p>
--	--

Essen, 08 December 2023

Signature	Signature
<p>DocuSigned by:    <small>DR. CHRISTIAN KUHN</small></p>	<p>DocuSigned by:    <small>CHRISTIAN ELLSIEPEN</small></p>
Name in full	Name in full
Dr. Christian Kuhn	Christian Ellsiepen

Title or Function	Title or Function
Director Legal RWE Renewables Europe & Australia	Head of Corporate & Structured Finance EU & APAC

## ANNEXE 3 : BILAN FINANCIER DU GROUPE RWE

### Indicateurs clés du Groupe RWE sur les 5 dernières années<sup>1</sup>

		2023	2022	2021	2020	2019
Total des revenus	€ million	28 566	38,415	24,526	13,688	13,125
<b>Revenu</b>						
Résultat net avant intérêts financiers, taxes, dépréciations et amortissements (EBITDA)	€ million	8 378	6,310	3,650	3,286	2,489
Résultat net avant intérêts financiers et taxes (EBIT)	€ million	6 349	4,568	2,185	1,823	1,267
Résultat courant avant impôts	€ million	4 006	715	1,522	1,265	- 752
Résultat net	€ million	1 450	2,717	721	1,051	8,498
Revenus par action	€	1,95	3.93	1.07	1.65	13.82
<b>Trésorerie</b>						
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	€ million	4 235	2,406	7,274	4,125	- 977
Flux net de trésorerie	€ million	- 4 582	-1,968	4,562	1,132	- 2,053
<b>Structure des actifs/du capital</b>						
Actifs non courants	€ million	52 502	42,286	38,863	34,418	35,768
Actifs courants	€ million	53 992	96,262	103,446	27,224	28,241
Capitaux propres	€ million	33 140	29,279	16,996	17,706	17,467
Passifs non courants	€ million	39 085	29,584	28,306	27,435	26,937
Passifs courants	€ million	34 269	79,685	97,007	16,501	19,605
Total du bilan	€ million	106 494	138,548	142,309	61,642	64,009
Part de fonds propres	%	31,1	21.1	11.9	28.7	27.3
Actif net (+) / Dette nette (-)	€ million	- 6 587	1,630	360	- 4,432	- 7,159
<b>Effectifs</b>						
Nombre d'employés à temps plein		20 135	18,310	18,246	19,498	19,792
<b>Bilan des émissions</b>						
Emissions de CO <sub>2</sub>	million tonnes	60,6	83.0	80.9	67.0	88.1

<sup>1</sup> La comparaison de certaines figures sur différentes années fiscales est limitée compte-tenu de modifications dans les méthodes d'analyse.

<sup>2</sup> Convertis en emplois temps plein.

**ANNEXE 4 : LETTRES D'ENGAGEMENT DES TURBINIERS**



Parc éolien Les Cœurs de Bœuf  
50 rue Madame de Sanzillon,  
92 110 CLICHY  
France

Personne à contacter	Tél.	email	Date
M Cédric Langlois	01 55 93 94 07	clanglois@nordex-online.com	28 novembre 2023

**OBJET : Engagement à conclure un contrat portant sur la construction et l'installation d'éoliennes, ainsi qu'un contrat de maintenance, relatifs au Projet éolien Les Cœurs de Bœuf**

Madame, Monsieur,

Nous revenons vers vous à la suite de la demande qui nous a été adressée par votre société de fournir une lettre d'intérêt relative à la conclusion d'un contrat portant sur la construction et l'installation d'éoliennes, ainsi que d'un contrat de maintenance, relatifs au Projet éolien Les Cœurs de Bœuf composé de 7 éoliennes et situé sur le territoire de la commune de Saint-Georges-sur-Arnon dans le département de l'Indre (36) (le « Projet »).

Nous avons analysé les informations que nous détenons d'ores et déjà sur le Projet et avons le plaisir de vous confirmer l'intérêt que nous portons sur celui-ci. Nous souhaitons, par la présente, vous confirmer notre engagement à présenter une offre pour les contrats susvisés, sous réserve de l'obtention définitive des autorisations pour le Projet.

Fort de notre expérience de presque 20 ans sur le marché éolien français, en assurant notamment la maintenance de plus de 3200 MW de parcs éoliens, nous serons ravis de travailler avec vous sur ce Projet.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments respectueux.

**Nordex France S.A.S.**

Cédric LANGLOIS  
Lead Sales France & Belgique

Nordex France S.A.S.  
194, Avenue du Président Wilson  
93210 La Plaine Saint-Denis  
France

Tel: +33 1 55 93 43 43  
Fax: +33 1 55 93 43 40  
france@nordex-online.com  
www.nordex-online.com

R.C.S. Bobigny B 439 008 004  
Code APE 516 K  
N° Siret 439 008 004 000 12

Domiciliation bancaire :  
Banque BNP Paribas SA : 30004  
Guichet ST DENIS PORTE DE PARIS : 00889  
Compte n° 00010052172 / 16

Parc éolien Les Cœurs de Bœuf  
50, Rue Madame de Sanzillon  
92110 Clichy  
France

**OBJET : Engagement à conclure un contrat portant sur la construction et l'installation d'éoliennes, ainsi qu'un contrat de maintenance, relatifs au Projet éolien Les Cœurs de Bœuf**

Madame, Monsieur,

Nous revenons vers vous à la suite de la demande qui nous a été adressée par votre société de fournir une lettre d'intérêt relative à la conclusion d'un contrat portant sur la construction et l'installation d'éoliennes, ainsi que d'un contrat de maintenance, relatifs au Projet éolien Les Cœurs de Bœuf composé de 7 éoliennes et situé sur le territoire de la commune de Saint-Georges-sur-Arnon dans le département de l'Indre (36) (le « Projet »).

Nous avons analysé les informations que nous détenons d'ores et déjà sur le Projet et avons le plaisir de vous confirmer l'intérêt que nous portons sur celui-ci. Nous souhaitons, par la présente, vous confirmer notre engagement à conclure les contrats susvisés, sous réserve de l'obtention définitive des autorisations pour le Projet.

Fort de notre expérience de plus de 20 ans sur le marché éolien français, en assurant notamment la maintenance de parcs éoliens représentant plus de 7 000 MW ou 3000 turbines, nous serons ravis de travailler avec vous sur ce Projet.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments respectueux.

Apollinaire VANDIER  
Senior Sales Manager Vestas

Classification: Confidential